

# CYCLO-CROSS

## Championnat National



**1er  
FEV  
9h-17h**

**SAINT-JEAN D'ANGÉLY**  
Pôle cycliste de l'Aumônerie

**Entrée  
Gratuite**

**02  
FEV  
9h-17h**



Renseignements : 06.30.65.11.17 ou [bernard.cron@orange.fr](mailto:bernard.cron@orange.fr)





## **Corinne IMBERT** Sénatrice de la Charente-Maritime

Le Comité National UFOLEP a attribué l'organisation du championnat national de cyclo-cross pour l'année 2020 à la cité angérienne. Cette décision est une excellente nouvelle pour la promotion du sport dans le département de la Charente-Maritime, et plus particulièrement dans notre beau territoire des Vals de Saintonge.

L'attractivité et la visibilité d'un territoire passent par sa capacité à accueillir des événements dont la portée dépasse les frontières du simple département. À ce titre la ville de Saint Jean d'Angély dispose d'infrastructures et d'un environnement naturel qui permettront à cet événement d'être une réussite totale.

Historiquement, la France possède une longue tradition dans le milieu du cyclo-cross, qui s'est traduite par l'organisation du premier championnat du monde de cyclo-cross en 1950. De nombreux champions français se sont succédé, confortant ainsi l'attrait de notre pays pour les disciplines cyclistes. Pauline Ferrand-Prévot et Julien Alaphilippe ont été de formidables ambassadeurs dans le processus de médiatisation de ce sport.

Cet événement doit contribuer à faire émerger les champions de demain et à faire connaître cette formidable discipline, car ne nous y trompons pas, l'inscription du cyclo-cross aux jeux Olympiques passe par une nécessaire sensibilisation du grand public.

À tous les participants, au public et aux organisateurs, je souhaite que ce championnat soit placé sous le signe de la réussite et de la performance.

*Mme Corinne Imbert*  
Sénatrice





*Avec le soutien de Caroline ALOÉ et Jean-Claude GODINEAU  
Conseillers départementaux du canton de Saint Jean d'Angély*

## **La Charente Maritime, la passion du sport**

Le championnat National de cyclo-cross qui se tiendra du 31 janvier au 2 février 2020 à Saint Jean d'Angély constitue un événement majeur pour les Vals de Saintonge et la Charente Maritime.

Placée sous le signe de la convivialité, cette compétition de haut niveau sera l'occasion pour l'ensemble des compétiteurs de découvrir la richesse de notre patrimoine naturel et historique.

Le Département, partenaire des événements, soutient tout naturellement cette manifestation qui participe au dynamisme et à l'attractivité de notre territoire.

Chaque année, le Département accompagne plus de 700 associations ou structures sportives. Notre objectif est de favoriser ainsi la pratique sportive pour le plus grand nombre au titre du sport scolaire, du développement des disciplines sportives, des aides à la pratique des jeunes licenciés...

Fortement attachés aux valeurs du sport vecteur de solidarité et cohésion sociale, nous formulons nos vœux de succès aux organisateurs ainsi qu'à tous les bénévoles qui font preuve d'un dévouement exemplaire et citoyen.

Bonne chance à tous !





**Françoise MESNARD**  
Maire de Saint-Jean d'Angély  
Conseillère régionale

**L'Élite UFOLEP de cyclo-cross sera le vendredi 31 janvier, samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 février 2020 à Saint-Jean-d'Angély pour y disputer le championnat national sur le site du pôle cycliste de l'Aumônerie.**

En effet, après 5 cyclo-cross accueillis depuis 2014 dont 2 championnats régionaux en 2014 et 2016, les instances nationales ont décidé de faire confiance aux bénévoles de l'Union Vélocipédique Angérienne et à la qualité des infrastructures municipales pour que cet évènement sportif se déroule sur notre territoire.

La Ville est très fière et honorée d'être associée à cette organisation. Elle sera comme à l'accoutumée au côté de l'UVA pour apporter toute la logistique nécessaire permettant d'accueillir sur ce week-end les quelques cinq à six cent coureurs, les officiels, les médias et les spectateurs dans les meilleures conditions possibles.

Gageons que notre angérien Yohann CRON fera tout pour décrocher une place sur le podium.

Je remercie les organisateurs pour la confiance accordée et les bénévoles angériens pour leur dévouement qui contribue grandement à la vitalité de la commune.

Françoise MESNARD.  
Maire de Saint-Jean-d'Angély,  
Conseillère régionale

ville de  
**SaintJean  
d'Angély**

l'esprit  
**Angély**





## **Jean-Marie PINEAU** **Président de l'UFOLEP Charente-Maritime**

Le comité directeur de la Charente Maritime est ravi d'accueillir le Championnat National UFOLEP de Cyclo-cross 2019 à Saint Jean d'Angély.

Fédération sportive de la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP promeut un sport durable et citoyen, ouvert au plus grand nombre et où l'éducation est au centre de nos projets. Nous espérons que vous saisissez tout au long du week-end, les valeurs que nous portons jusque dans nos organisations de manifestations sportives.

Je remercie les membres de la Commission Technique Départementale, les présidents des Clubs Maritimes, les officiels et les bénévoles pour leur engagement.

Je tiens aussi à remercier l'U.V.A. Saint Jean d'Angély (Union Vélocipédique Angérienne) l'association qui nous accueille et participe activement à la réussite de ce Championnat National.

Je remercie aussi les membres de la CNS (Commission Nationale Sportive) ainsi que l'UFOLEP Nationale pour son soutien technique.

Je n'oublie pas non plus nos partenaires institutionnels et privés. C'est toujours un défi d'organiser une compétition nationale, cela donne du sens au mot "populaire" que nous aimons associer au mot Education.

Au nom de l'ensemble des élus du comité, je vous souhaite un bon week-end sportif et un bon championnat.

Jean Marie PINEAU  
Président de l'UFOLEP 17





**Bernard CRON**  
Président de l'U.V.A.

## **Saint Jean d'Angély, un patrimoine d'exception et une terre de cyclocross...**

Le cyclo-cross est une belle discipline et j'ai consacré une grande partie de ma passion du vélo à cette spécialité que j'ai pratiqué en tant que coureur.

J'ai la chance que mes enfants ont emprunté le même chemin héritant de cette passion et qu'aujourd'hui ils m'ont incité à rêver d'une organisation nationale sur notre territoire du Pays des Vals de Saintonge en Charente Maritime.

La confiance affichée par les responsables de l'UFOLEP 17 qui soutiennent ce projet dont seront acteurs tous les clubs maritimes est un gage de sérénité qui a permis d'obtenir des instances nationales cette organisation du championnat 2020.

Notre région et ce territoire "Poitou-Charentes" obtient régulièrement des titres et des podiums dans cette belle discipline ce qui nous conforte dans ce pari audacieux d'un rendez-vous sur nos terres afin de sublimer nos résultats. Il nous reste un peu plus d'un an pour catalyser les énergies et les bénévoles qui auront en charge le succès de ce championnat à domicile.

Notre territoire, ce pays "Bleu-Vert" est riche de sa qualité touristique et de son bien vivre grâce à un patrimoine d'exception que nos visiteurs pourront apprécier et auront à cœur et l'envie d'y revenir.

Je forme le vœu de voir se cristalliser autour de cette organisation toutes les collectivités territoriales et les forces vives de notre tissu économique pour donner à cette initiative une réussite légitime.

Il nous reste à déterminer et à programmer l'ensemble des tâches qui sont à mettre en route afin d'assurer le meilleur accueil aux coureurs, dirigeants, spectateurs et partenaires de toutes les régions de France afin que ce week-end de février 2020 reste un moment inoubliable pour tous.

A vous les compétiteurs je vous souhaite pleine réussite et que ce championnat se dispute dans le meilleur esprit sportif, nous y seront tous gagnant.

Bonne chance à tous !





## TABLE DES MATIERES

LE REGLEMENT DE L'EPREUVE	10
LE COMITE D'ORGANISATION	10
LE PROGRAMME DU CHAMPIONNAT NATIONAL	11
L'ACCUEIL	12
LE DEROULEMENT DES EPREUVES	12
LA DUREE DES EPREUVES	14
LES SELECTIONS	14
LES CATEGORIES 2020	14
LES ENGAGEMENTS	15
LES DROITS D'ENGAGEMENT	15
LA GRILLE DE DEPART	16
LE MATERIEL	16
LA TENUE VESTIMENTAIRE	17
LE CIRCUIT	17
LE CONTROLE MEDICAL	18
LES RECLAMATIONS	18
LES RECOMPENSES	18
LE PLAN D'ACCES ET DE SITUATION	20
LES HEBERGEMENTS	22
LE TOURISME	23



## LE REGLEMENT DE L'EPREUVE

Le Championnat National UFOLEP de cyclo-cross se déroulera le Vendredi 31 Janvier, le Samedi 1 Février et le Dimanche 2 Février 2020 à Saint-Jean d'Angély en Charente-Maritime (17).

Il est organisé par le Comité Départemental UFOLEP de la Charente-Maritime avec le soutien de l'association U.V.A..

Il est ouvert aux licenciés UFOLEP, y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le Règlement National UFOLEP cyclo-cross.

L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes.

Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au cyclo-cross.

## LE COMITE D'ORGANISATION

Président de l'UFOLEP Nationale	Arnaud JEAN
Responsable de la CNS	Alain GARNIER
Responsable technique de la CNS pour le cyclocross	Patrick CROMMELINCK
Membres de la CNS	Daniel LE GLEVIC Vincent LEFRANC Jacky PLONQUET
Président du comité d'organisation	Jean-Marie PINEAU
Responsables du comité d'organisation	Bernard CRON Dominique BLANC
Commissaires nationaux	Nicolle DURAND Henriette MANUEL Martine LE GLEVIC Patricia CROMMELINCK Michel DEMOULIN Jean-Claude DURAND



## PROGRAMME DU CHAMPIONNAT NATIONAL

### VENDREDI 31 JANVIER 2020

- 14h30/18h00 Accueil des délégations  
(Salle Polyvalente du Coi/Avenue Jean Moulin).
- 14h00/17h00 Reconnaissance du circuit.
- 17h00 Réunion avec les responsables de délégation.  
(Salon d'honneur/Hôtel de Ville)
- 18h00 Cérémonie officielle d'ouverture du Championnat National.

### SAMEDI 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2020

- 8h00/8h30 Accueil des délégations (Salle Polyvalente du Coi).  
Reconnaissance du circuit  
(Interdiction dès 8h45 et le dimanche pendant les épreuves)
- 9h30 Appel pour les catégories féminines (Toutes catégories adultes)
- 10h15 Appel des masculins 50/59 ans
- 11h45 Appel des masculins 60 ans et plus.
- 13h35 Appel des masculins 17/19 ans
- 14h45 Appel des masculins 20/29 ans
- 17h15 Cérémonie protocolaire – Vin d'honneur  
(Salle Polyvalente du Coi)

### DIMANCHE 2 FEVRIER 2020

- 8h00/8h30 Accueil des délégations (Salle Polyvalente du Coi).  
Reconnaissance du circuit  
(Interdiction dès 8h45 et le dimanche pendant les épreuves)
- 9h30 Appel des masculins 40/49 ans
- 11h00 Appel des jeunes 15/16 ans / masculins et féminines.
- 12h00 Appel des jeunes 13/14 ans / masculins et féminines.
- 13h00 Appel des jeunes 11/12 ans / masculins et féminines.
- 13h30 Animation initiation et sports adaptés.
- 14h00 Appel des masculins 30/39 ans
- 16h15 Cérémonie protocolaire – Vin d'honneur  
(Salle Polyvalente du Coi)



## L'ACCUEIL

Accueil des responsables de délégation :

Le Vendredi 31 Janvier 2020 de 14h30 à 18h00 à la Salle Polyvalente du Coi.

Le Samedi 1 Février 2020 de 8h00 à 8h30 et le Dimanche 2 Février de 8h00 à 8h30 à la Salle Polyvalente du Coi.

Les dossards (dossards d'épaules non adhésifs, prévoir 8 épingles) seront retirés par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète. Les épingles ne sont pas fournies par l'organisation.

Il ne se fera aucune remise individuelle.

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif son département se verra infliger une amende (voir tarif financier en vigueur pour l'année)

## LE DEROULEMENT DES EPREUVES

Les épreuves se dérouleront sur un circuit de 2km500 selon les horaires suivants :

<b>Samedi 1 Février 2020</b>		
CATEGORIES	HEURE D'APPEL	HEURE DE DEPART
Adultes Féminins (Toutes catégories)	9h30	9h45
Adultes Masculins 50/59 ans	10h30	10h45
Adultes Masculins 60 ans et +	11h45	12h00
Adultes Masculins 17/19 ans	13h45	14h00
Adultes Masculins 20/29 ans	15h00	15h15

<b>Dimanche 2 Février 2020</b>		
CATEGORIES	HEURE D'APPEL	HEURE DE DEPART
Adultes Masculins 40/49 ans	9h30	9h45
Jeunes F et M 15/16 ans	11h00	11h15
Jeunes F et M 13/14 ans	12h00	12h15
Jeunes F et M 11/12 ans (Circuit adapté)	12h45	13h00
Animation jeunes* (Circuit adapté)	13h30	13h30
Adultes Masculins 30/39 ans	14h00	14h15

\*Animation jeunes : Cette épreuve d'une durée de 15 minutes sera réalisée sur un circuit adapté. Aucun titre ne sera décerné mais un classement sera établi et des médailles seront remises. Pour cette épreuve et pour l'épreuve des **11/12 ans, VTT ou vélos cyclo-cross autorisés.**



## LE DEROULEMENT DES EPREUVES

- Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, 15 minutes selon les catégories, avant l'heure de départ.
- Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.
- Le changement de roue est autorisé en tout point du parcours y compris entre concurrents.
- Pour le cyclocross une nouvelle règle s'impose pour le changement de vélo :
  - Temps très gras, sur décision de la CNS sur le national  
Changement de vélo à poste fixe quel qu'en soit la raison, les vélos peuvent être lavés (au poste de lavage et non dans la zone technique). **Un seul changement par tour.**
  - Temps secs ou légèrement humides  
Changement de vélo à poste fixe sur incident mécanique, les vélos ne peuvent pas être lavés et ne doivent pas sortir de la zone technique. **Un seul changement par tour.**

Le changement de vélo est autorisé uniquement au double-poste de contrôle prévu à cet effet. **Le concurrent peut être dépanné par le représentant de son comité.**

- Le changement de vélo se fera dans la zone spécialement prévue à cet effet et sous le contrôle d'un commissaire.
- Un seul représentant désigné par chaque département porteur d'un badge ou brassard sera autorisé à pénétrer dans la zone de changement de vélo afin de gérer les vélos de son comité. Exceptionnellement, le nombre de représentant pourra être de 2 ou 3 pour les épreuves jeunes où les comités seront complets (10 concurrents par comité) sur validation de la CNS.
- Un coureur ne peut prendre le couloir de changement de matériel que pour changer de bicyclette, de roue(s), ou pour bénéficier d'une assistance mécanique.  
Si un coureur emprunte le couloir de changement de matériel pour une autre raison, les commissaires prendront la décision (pénalité de 30") et celle-ci sera définitive.



## LA DUREE DES EPREUVES

Le nombre de tours restant à effectuer sera affiché :

- Après 8 min de course pour les jeunes 11/12 ans masculin et féminin
- Après 10 min de course pour les jeunes 13/14 ans masculin et féminin
- Après 15 min de course pour les jeunes 15/16 ans masculin et féminin
- Après 15 min de course pour les Adultes féminines
- Après 20 min de course pour les Adultes masculins 17/19 ans
- Après 20 min de course pour les Adultes masculins 60 ans et plus
- Après 25 min de course pour les Adultes masculins 20/59 ans

Tous les participants seront arrêtés après l'arrivée du vainqueur et classés à leurs places, suivant le nombre de tours qu'ils auront accomplis.

## LES SELECTIONS

Chaque Comité départemental peut engager, dans **chaque catégorie 6 cyclocrossmen et 1 remplaçant**, Le comité organisateur peut engager **jusqu'à 10 licenciés et 1 remplaçant**.

Le remplaçant pourra éventuellement partir en fonction du nombre d'engagés par catégories (diffusion 1 semaine avant l'épreuve sur le site de la CNS)

Pour les catégories 11/12 ans ; 13/14 ans ; 15/16 ans ; 17/19 ans et féminines le nombre de **titulaires possible est de 10 et 1 remplaçant**.

## LES CATEGORIES 2020

<b>Catégories Jeunes</b>	
Jeunes M/F 9/10 ans, nés entre le	01/01/2010 et le 31/12/2011
Jeunes M/F 11/12 ans, nés entre le	01/01/2008 et le 31/12/2009
Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2006 et le 31/12/2007
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2004 et le 31/12/2005

<b>Catégories Adultes Masculins</b>	
Adultes Masculins 17/19 ans, nés entre le	01/01/2001 et le 31/12/2003
Adultes Masculins 20/29 ans, nés entre le	01/01/1991 et le 31/12/2000
Adultes Masculins 30/39 ans, nés entre le	01/01/1981 et le 31/12/1990
Adultes Masculins 40/49 ans, nés entre le	01/01/1971 et le 31/12/1980
Adultes Masculins 50/59 ans, nés entre le	01/01/1961 et le 31/12/1970
Adultes Masculins 60 ans et +, nés avant le	31/12/1960

<b>Catégories Adultes Féminines</b>	
Adultes féminines 17/29 ans, nées entre le	01/01/1991 et le 31/12/2003
Adultes féminines 30/39 ans, nées entre le	01/01/1981 et le 31/12/1990
Adultes féminines 40 et +, nées avant le	31/12/1980



## LES ENGAGEMENTS

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme d'engagements en ligne : [www.cns-webservice.org](http://www.cns-webservice.org).

Les identifiants ont été fournis aux délégués départementaux et sont identiques pour tous les nationaux des activités cyclistes.

**Les éventuels certificats médicaux et dérogations peuvent être envoyés directement sur le site ou :**

- par mail à : [patrick.crommelinck@orange.fr](mailto:patrick.crommelinck@orange.fr)
- par courrier à : Patrick CROMMELINCK –  
12 rue de la République – 59496 SALOME.

À l'issue de la période d'engagements, le serveur sera fermé afin de permettre à la CNS de traiter vos engagements, vous ne pourrez donc plus faire de modifications.

**Ouverture du serveur : Mardi 14/01/2020 à 00h00**

**Fermeture du serveur : Mercredi 22/01/2020 à 00h00**

### **!! ATTENTION !!**

Les nouvelles procédures pour déterminer l'attribution des dossards sont les suivantes :

- Le champion national sortant
- Les champions régionaux (attention pour les nouvelles grandes régions qui ont décidé de ne faire qu'un seul championnat régional, le nombre de champions sera restreint)
- Les sélectionnés dans l'ordre du classement inter comité de l'année précédente

Dans le cas d'un champion régional, il sera donc nécessaire de renseigner la fiche d'inscription du concurrent, une nouvelle case à cocher « champion régional » fait son apparition.

**Les champions régionaux étant mis systématiquement en première ligne, le rang indiqué par le logiciel sera « 99 », ne pas essayer de forcer ce rang.**

## LES DROITS D'ENGAGEMENTS

Après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité Départemental une facture du montant des engagements. En conséquence, le chèque représentant le montant des engagements ne sera pas à joindre au dossier d'inscription.

**Adultes : 15,00€**

**Jeunes : 9,00€**

Si pour un motif très exceptionnel, un sélectionné n'a pas participé à l'une des épreuves qualificatives, le formulaire de dérogation signé du (de la) Président(e) du Comité départemental ou du (de la) délégué(e) départemental(e) devra être joint au dossier d'engagement. Il est obligatoire de se servir du formulaire de dérogation type, téléchargeable sur <http://www.ufolep-cyclisme.org/>



## LA GRILLE DE DEPART

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera comme suit :

- Le champion National sortant (s'il est présent)
- Les champions Régionaux (voir plus haut : nouvelles grandes régions)
- Les sélectionnés par ordre du classement Inter comité de l'année précédente et de l'ordre établis par leur Département.

Pour les féminines, le départ des 3 catégories est séparé.

Pour les jeunes 13/14 ans féminins et masculins, il n'y aura qu'un seul peloton.

Pour les jeunes 15/16 ans féminins et masculins, il n'y aura qu'un seul peloton.

Rappel : Un titre et un maillot ne seront décernés aux jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans que si elles sont au moins 5 par catégorie. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de classement spécifique ni de titre décerné et elles seront classées avec les garçons.

**Rappel : La CNS ne gère pas l'emplacement des licenciés sur la grille de départ, c'est en fonction des renseignements fournis par les comités (voir plus haut) que l'ordinateur détermine sans aucune intervention humaine, les numéros de dossards.**

## LE MATERIEL

Les freins à disque sont autorisés lors des entraînements et compétitions de cyclo-cross.

Pour les courses cyclo-cross, un système de freinage agissant sur les deux roues est obligatoire. La largeur de l'enveloppe des roues ne doit pas excéder 33 mm.

Le casque à coque rigide est aux normes UCI.

En cas d'utilisation de matériel prohibé en cours d'épreuve, le cyclocrossman est mis hors course ou disqualifié. La décision des commissaires est sans appel.

Pour toutes les catégories (y compris les Jeunes Masculins 13/14 ans et 15/16 ans), seuls sont autorisés les vélos de type route équipés de cintres classiques (cadres VTT et VTC ainsi que guidons plats sont interdits).

Sont interdits les oreillettes et tout matériel permettant de communiquer entre coureurs et dirigeants et/ou toute autre personne. Sont interdites également les caméras, quel que soit le mode de fixation).



## LA TENUE VESTIMENTAIRE

Le port du casque à coque rigide est obligatoire en toute circonstance dès que l'on est monté sur son vélo.

Sont interdit :

- Les maillots des groupes professionnels en activité,
- Les maillots strictement publicitaires ne portant pas le nom de l'association,
- Les maillots de « Champion départemental, Régional ou National » tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental.

Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association aussi bien en course que sur le podium protocolaire.

Dans ce cas, tous les sélectionnés d'un comité devront porter le même maillot.

## LE CIRCUIT

Les épreuves se dérouleront sur un circuit de 2km500.



## LE CONTROLE MEDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

## LES RECLAMATIONS

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements ».

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale.

Sous peine de nullité, cette **réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par recommandé avec AR, accompagné d'un chèque de caution de 85,00 €** (libellé à l'ordre de la CNS Activités Cyclistes UFOLEP) auprès de :

Patrick CROMMELINCK  
Responsable Technique de la CNS Cyclo Cross  
12 rue de la république  
59496 SALOME

Si la réclamation concerne l'un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué. Si cela impacte le classement par comité, ce dernier sera également gelé, il en va de même pour le classement inter comité.

## LES RECOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partants. (5 pour les jeunes filles).

Pour les catégories jeunes féminines 11/12, 13/14 et 15/16 ans, suite à de nombreuses demandes, la CNS a décidé dès les Nationaux de 2014 à MENNECY (91) de les faire courir avec les garçons. Deux cas peuvent se présenter :

- Elles sont moins de 5 au départ; il n'y a pas de classement spécifique, aucun maillot ni titre n'est attribué.
- Elles sont 5 ou plus; un classement spécifique est établi, un maillot et un titre peuvent être attribués sans distinction OPEN et UFOLEP.

Par contre, il n'y aura qu'un seul classement par équipe établi sur le classement scratch (filles et garçons ensemble)

Pour les catégories jeunes 13/14 ans et 15/16 ans, 1 ou 2 titres seront décernés :

- Un classement pour le scratch
- Si le premier n'est pas un simple licencié Ufolépien, nous décernerons un titre au premier simple licencié UFOLEP.

Par contre, il n'y aura qu'un seul classement par équipe.

La tenue de cycliste (maillot et cuissard court ou long) et tête nue est obligatoire sur le podium. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.



## LES RECOMPENSES

Récompenses dans chaque catégorie :

Au premier →	1 maillot	1 bouquet	1 coupe	1 médaille or
Au second →			1 coupe	1 médaille argent
Au troisième →			1 coupe	1 médaille bronze

Rappel : Sur le maillot de « Champion National », SEUL peut être adjoint le nom ou les initiales du club.

Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE. La société **Wear Design** est dépositaire du modèle exclusif créé pour l'UFOLEP. Lui seul est autorisé à fournir d'autres équipements et tenues de champion national UFOLEP.

Par équipe départementale / pour chaque catégorie / aux trois (2 pour FEM) représentants les « mieux placés » :

1 <sup>ère</sup> équipe →	1 coupe	3 médailles
2 <sup>nde</sup> équipe →	1 coupe	3 médailles
3 <sup>ème</sup> équipe →	1 coupe	3 médailles

Classement inter-comité / aux 5 représentants classés premiers du département dans 5 catégories différentes :

1 <sup>ère</sup> équipe →	1 coupe	5 médailles
2 <sup>nde</sup> équipe →	1 coupe	5 médailles
3 <sup>ème</sup> équipe →	1 coupe	5 médailles

Attention : Deux classements par comité pour les catégories féminines

- Classement 17/29 ans et 30/39 ans
- Classement 40 ans et +

Classement réalisé par rapport à un classement scratch établi en tenant compte des heures de départ de chaque catégorie. On prendra les 2 mieux classées par catégorie.



## LE PLAN D'ACCES ET DE SITUATION

Située dans la région Nouvelle-Aquitaine, Saint-Jean-d'Angély, sous-préfecture de la Charente-Maritime, bénéficie d'une position géographique privilégiée.

Autoroute A 10 – Sortie 34  
A proximité immédiate d'un axe routier européen de première importance, à mi-distance entre La Rochelle et Cognac, entre Poitiers et Bordeaux, entre Niort et Saintes, à moins d'une heure de l'Atlantique et du Marais Poitevin, Saint-Jean-d'Angély est une ville à la campagne au nord de cette Saintonge réputée pour sa douceur de vivre.

### Coordonnées géographiques :

Décimales : Latitude : 45.95 –  
Longitude : -0.5167

Sexagésimales : Latitude : 45° 56'  
39" Nord – Longitude : 0° 31' 0"  
Ouest

### Par la route

Paris 447 km – 4h09 Autoroute A10,  
sortie Saint-Jean-d'angély (n°34)  
puis D939

Bordeaux 150 km – 1h30 Autoroute  
A10, sortie Saint-Jean-d'angély  
(n°34) puis D939

La Rochelle – par Rochefort : D137 et D739 (1h – 71km)

### Par le train

Saint-Jean-d'Angély dispose d'une gare très proche du centre-ville (10 minutes à pied)  
Adresse : 13 avenue Aristide-Briand – 17400 Saint-Jean-d'Angély

Le trajet Paris/Saint-Jean-d'Angély prend environ 3h (trajets valables en post été)

[Consultez les horaires et les tarifs des trains à destination ou au départ de Saint-Jean-d'Angély](#)

### Par avion

Pour nous rejoindre en avion l'aéroport de La Rochelle-Ile de Ré à 1h de route et l'aéroport Bordeaux-Mérignac à 1h30.

Consultez les destinations et horaires de [l'aéroport de La Rochelle](#)  
Consultez les destinations et horaires de [l'aéroport de Bordeaux](#)



## LE PLAN D'ACCES ET DE SITUATION



## LES HEBERGEMENTS

Hôtels	Adresse et coordonnées	Tarifs	Site internet
Hôtel La Goule Benèze	21 avenue du Port-Mahon 17400 ST JEAN D ANGELY +33 5 46 32 57 67	74,00€	> <a href="#">Hôtel La Benèze</a>
Hôtel de la Place	Place de l'Hôtel de Ville 17400 ST JEAN D ANGELY +33 5 46 32 69 11	Entre 65€ et 75€	> <a href="#">Hôtel de La Place</a>
Couett' Hôtel	3 rue de la Pierre Creuse ZAC Moulinveau 17400 ST JEAN D ANGELY +33 5 46 26 64 62	55,00€	> <a href="#">Couett' Hôtel</a>

→ [PLUS D'ÉTABLISSEMENTS HOTELIERS](#)

→ [HTTPS://WWW.BOOKING.COM/](https://www.booking.com/)

→ [HTTPS://WWW.AIRBNB.FR/](https://www.airbnb.fr/)

Chambres d'hôtes	Adresse et coordonnées	Tarifs	Site internet
Les Acanthes	16 rue Rose 17400 ST JEAN D ANGELY +33 6 66 47 93 11 +33 5 46 33 17 83	Entre 70€ et 83€	> <a href="#">Les Acanthes</a>
La Maison de l'Ambassadeur	40 faubourg d'Aunis 17400 ST JEAN D ANGELY +33 6 85 09 31 60 +33 5 17 27 53 90	80,00€	> <a href="#">La Maison de l'Ambassadeur</a>
L'étoile du port	14 quai de Bernouët 17400 ST JEAN D ANGELY +33 5 46 32 08 93	Entre 75€ et 85€	> <a href="#">L'étoile du port</a>

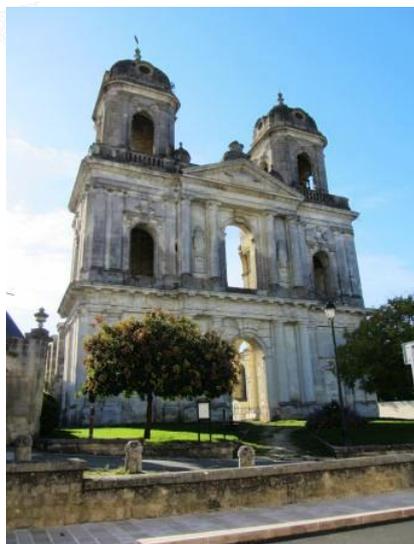
→ [PLUS DE CHAMBRES D'HOTES](#)

→ [AIRE DE CAMPING-CARS](#)



## TOURISME

### > SAINT-JEAN D'ANGÉLY



Nommée parmi « Les Plus Beaux Détours » de France, **Saint-Jean-d'Angély**, étape sur le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle par la Voie de Tours, vous surprendra par son patrimoine riche et varié.

Traversez les époques en empruntant les ruelles médiévales situées autour de l'Abbaye Royale (XVIIe-XVIIIe) et découvrez les maisons à colombages, la **Tour de l'Horloge** ; ancien beffroi, les hôtels particuliers, la place de l'Hôtel de Ville ou encore la place du Pilori en profitant d'une terrasse de café ou d'un restaurant à l'ombre des troènes du Japon ! Du haut des **Tours de l'Abbatiale** restée inachevée à la Révolution, un magnifique panorama sur la ville et ses environs s'offre à vous.

À quelques mètres, le musée des Cordeliers vous invite à découvrir **les expéditions Citroën en Afrique et en Asie** au début des années 1920-1930. Une collection de mobilier régional et d'objets arts décoratifs complète la visite. Profitez du marché couvert les mercredis et samedis matin pour découvrir les saveurs locales charentaises et admirez la magnifique charpente en bois de ces halles XIXe.



Le plan d'eau, ancien port de la ville aménagé sur **les bords de Boutonne**, est idéal pour les familles et les amateurs de promenade à pied ou en canoë-kayak sur la rivière. Dans un cadre verdoyant, des sentiers pédestres balisés, l'Arboretum, une aire de jeux pour les enfants et des tables de pique-nique sont à votre disposition. **Vivez le bonheur de moments de détente et de divertissements, naturellement, simplement...**

- [CHARENTE-MARITIME – LE DEPARTEMENT](#)
- [OFFICE DE TOURISME SAINTONGE DOREE](#)
- [DECouvrez LA VILLE DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY \(VIDEO\)](#)
- [SAINT-JEAN D'ANGÉLY, UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL \(VIDEO\)](#)



